

par l'émigration scandinave, par les conversions des païens et des Indiens ; il fallut, nous l'avons dit, construire une cathédrale, de nombreuses églises, des monastères et des écoles.

Sous l'évêque Olaf, septième titulaire de Gardar, le Saint-Siège introduisit au Groenland le denier de saint Pierre ; de plus, sous Théodore, son successeur, à la suite du concile de Vienne, en 1311, la dîme sexennale, *fv* en aune de la Terre Sainte, fut imposée au clergé groenlandais.

Les collecteurs, qui passèrent en Amérique en 1327 essayèrent même d'y prêcher la croisade.

Une bulle de Martin IV nous apprend de quelle nature étaient les dîmes. Elles se payaient en denrées du pays : dents de morse, peaux de grands animaux, fourrures de toutes sortes, surtout en bois venu du Vinland. Transportés en Norvège, ces produits étaient vendus, transformés en monnaie courante, laquelle était envoyée à Rome et inscrite dans les livres des comptes.

Le " Livre des cens " donne la somme totale des diverses collectes, faites dans le diocèse de Gardar et les pays voisins.

La dîme sexennale, remise au nonce Bernard d'Orteuil, le 11 du mois d'août 1327, par l'archevêque de Drontheim, monta à quatorze sols tournois d'argent ; celle du denier de saint Pierre s'éleva à trois cent trente-huit sols tournois d'argent.

Parmi les dons offerts pour l'œuvre de la Terre Sainte, le rapport de 1327 signale *une coupe en noix d'outremer tirée d'un nœud d'érable, montée sur un pied d'argent de la valeur de onze florins d'or.*